



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME ~ COMITE DE NORMANDIE

COMITE DEPARTEMENTAL de SEINE MARITIME

COMPTE RENDU DESIGNATION DES ARBITRES - 21 FEVRIER 2020

Membres présents : Mmes DELIMAUGES D. PICARD. M., MM. DESFORGES P., MAHIER J.M.

Clubs présents : EC BOUCLES DE SEINE, AL MAROMME (M. SCHWACH D.), VC ROOUEN 76 (M. ANNE M.), VC EUDOIS BRESLOIS (Mmes ANCELOT M. BLONDEAU V.), VC FRILEUSE SANVIC, HAC Cyclisme

Arbitres excusé(e)s : Mme LEFEBVRE VERMONT E. (VC Rouen 76), MM. DELAUNAY . (Viking Club Yvetot), COUTURIER D et L. (VC Hattenville Fauville)

Début de la réunion à 19 h 07

Ordre du jour : établissement des désignations des arbitres sur les épreuves départementales route.

La nouvelle mise à jour de la réglementation route est accessible sur le site de la FFC.

Points importants :

- Le dépannage s'effectue dorénavant à partir du 30^{ème} kilomètre jusqu'à 20 km de l'arrivée (épreuve en ligne)
- Il n'y a plus de contrôle de braquets pour les juniors.

Il est rappelé que seuls les arbitres possédant la fiche de mission peuvent être dédommés par les organisateurs. Dans le cas contraire, cela reste à l'appréciation de l'organisateur.

Fin de la réunion à 20 h 22

La Secrétaire
Danielle DELIMAUGES

Le Président
Claude LE NAHEDIC